

Image not found or type unknown



Licenciement économique suite à liquidation judiciaire

Par **mickael**, le **17/09/2008** à **13:05**

Mon entreprise est en liquidation judiciaire. Mon licenciement économique se prononcera mais je ne sais pas quand. Est-ce que je peux travailler en période d'essai en attendant la décision du tribunal de commerce concernant mon licenciement économique ?